CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Conducteur routier marchandises

Outre le transport lui-même, la préparation, l'enlèvement et la livraison, ainsi que la gestion des relations clients, font partie du quotidien du conducteur routier. Son environnement de travail implique un respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière, de prévention des risques professionnels, d'hygiène et de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des temps de service et de repos. Il peut occuper les emplois de conducteur de messagerie, coursier, livreur, conducteur de véhicules de plus de 3,5 tonnes, conducteur routier régional, national ou international.

En cours de formation, les élèves passent les épreuves des permis de conduire B et Cet E.

Sa mission :

- rechercher, décoder, organiser des informations ;
- établir un itinéraire ;
- organiser ses activités ;
- prendre en charge le véhicule et la marchandise ;
- conduire et livrer ;
- entretenir le véhicule.

Outre la conduite, le conducteur routier de marchandises est impliqué dans d'autres tâches techniques et administratives (pour le passage en douane, respect des procédures ...). Il peut travailler sur des transports de marchandises spéciaux (matières dangereuses), ce qui requière des compétences particulières (attestations particulières).

Débouchés

Le conducteur routier marchandises peut travailler pour tout transporteur, sauf de matières dangereuses nécessitant une qualification spécifique.
Le titulaire du CAP Conducteur routier « marchandises » pourra accéder à des responsabilités d'un niveau supérieur, grâce à la reconnaissance des compétences acquises, notamment par la validation des acquis de l'expérience. Ainsi, dans le cadre de son parcours professionnel, pourra-t-il assurer la formation d'une unité de conducteurs, être responsable technique ou gérer une équipe de quai.
L'organisation de transports, la gestion d'entrepôts, constituent également des orientations possibles.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème
Recrutement à procédures particulières

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

La formation va apporter des connaissances spécifiques à :

- l'exploitation des transports, la réglementation routière
- Législation appliquée au transport
- la conduite et la maintenance du véhicule
- la manutention
- la communication
- la qualité
- géographie routière et urbaine

Afin de :

- maîtriser les aspects techniques, réglementaires, administratifs élémentaires du transport de marchandises.
- être capable de réaliser des transports nationaux et internationaux et d'appliquer les règles de sécurité du travail et de la sécurité routière.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Analyse d'une situation professionnelle de transport, coeff. 4
- conduite d'un véhicule, coeff .8
- évaluation des activités en entreprise (opérations de préparation, de groupage, de chargement, d'arrimage, de livraison et réalisation de mise à quai), coeff. 5 (dont 1 pour Prévention Santé Environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- un autre CAP d'une spécialité voisine (ex : CAP conducteur livreur de marchandises, CAP déménageur sur véhicule utilitaire léger)
- en bac pro conducteur transport routier marchandises
- en bac pro transport
- en bac pro logistique

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)
Narbonne – CFA transport et logistique AFTRAL ***A***
Aveyron (12)
Saint-Affrique - CFA ISA Interprofessionnel Sud-Aveyron ***A***
Gard (30)
Nîmes – CFA transport et logistique AFTRAL ***A***
Haute-Garonne (31)
Toulouse - lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) ***I***
Toulouse - CFA transport et logistique - AFTRAL Toulouse ***A***
Hérault (34)
Béziers – CFA transport et logistique AFTRAL ***A***
Pérols – CFA transport et logistique AFTRAL ***A***
Pyrénées-Orientales (66)
Perpignan - CFA transport et logistique AFTRAL ***A***
Tarn (81)
Lescure D'Albigeois - CFA transport et logistique - AFTRAL ***A***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*
Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

lespublications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse